



RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE SAINT-CONSTANT ET SAINTE-CATHERINE

AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE 7 JUIN 2021 À 18H

AVIS PUBLIC, est par la présente donné par le soussigné, que le conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie de Saint-Constant et Sainte-Catherine tiendra une séance extraordinaire à huis clos ce lundi 7 JUIN 2021 À 18H par vidéoconférence, tel que permis par le décret 2020-029.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront sur les points suivants :

1. Ouverture et adoption de l'ordre du jour
2. Résolution d'intention en matière de sécurité incendie
3. Orientations du conseil en matière de couverture incendie
4. Période de questions
5. Levée de la séance

DONNÉ À SAINT-CONSTANT, le 4 JUIN 2021.

Claude Brosseau
Directeur et secrétaire-trésorier